

Informations sur le Master 1 carrières judiciaires Rennes

Par **Ach**, le 19/04/2011 à 13:13

Bonjour !

Je suis actuellement en 3ème année de droit à Brest.

Je suis tombée sur ce forum, après quelques recherches de master sur google dans la barre de recherche!

Je ne sais pas du tout ce que je veux faire pour la suite de mes études ou même comme métier; c'est pourquoi, j'aimerais choisir un master "général" pour ne pas me spécialiser trop vite.

J'hésite entre le master 1 carrières judiciaires et le master 1 droit privée général, les deux étant à Rennes. Pas de grandes différences mises à part les matières fondamentales, et le fait que le m1 de droit privée général aboutit à un m2 recherche à Rennes.


Je suis plus intéressée par le master 1 carrières judiciaires au regard des matières fondamentales qui me paraissent plus intéressantes que le master 1 droit privée général.

J'aimerais pouvoir obtenir une réponse à la question suivante : choisir un m1 carrières judiciaires "oblige"-t-il forcément à faire le choix du m2 carrières judiciaires ou bien il est suffisamment général pour postuler dans des m2 très divers sans risque d'être refusé?

Je ne sais pas à quoi je me destine, et je me demande si prendre un master aussi professionnalisant peut m'être "préjudiciable"?

Merci de votre attention,

Et des futures réponses (je l'espère) 

Je vous souhaite une bonne journée ! 

Par **Stigma**, le 20/04/2011 à 12:50

Salut,

Quelles sont les matières qui différencient ces deux M1 ?

Par **Yn**, le 20/04/2011 à 13:43

Salut, ces deux masters 1 ne doivent être confondus. Le M1 carrières judiciaires a des matières qui lui sont propres, tant dans les majeures que les mineures, peut-être une mineure ou deux en commun avec les M1 droit privé général, et encore.

Le M1 droit privé général ne débouche pas non plus uniquement sur le M2 recherche, c'est même plutôt minoritaire, et même logique pour le M2 carrières judiciaires.

En bref, si tu ne sais pas ce que tu veux faire, il va être difficile de t'orienter sachant que les M1 sont d'ores et déjà spécialisés. Qu'as-tu pris comme en matière en L3 ? N'hésite pas si tu as d'autres questions sur la fac de Rennes.

Par **Ach**, le **20/04/2011 à 15:33**

:D

D'abord, merci beaucoup pour vos réponses Image not found or type unknown

Quand je cherchais les différences entre ces deux masters, sur le site de la fac de Rennes, http://formations.univ-rennes1.fr/ws?_c...he_program

J'ai observé que :

Pour le m1 carrières judiciaires, les matières fonda à TD sont "en gros":

Droit pénal spécial

Voies d'exécution

Protection internationale des droits fondamentaux

Pour le m1 droit privée général c'est :

Régimes matrimoniaux

Droit des suretés

Il me semble que les matières sans TD, doivent être choisies dans la liste des "matières enseignés dans le m1", où il est proposé beaucoup de choix, et elle apparaît quasi identique pour les deux masters.

C'est pour ça que je ne voyais pas vraiment la différence entre les deux à part l'idée de master "professionnalisant" pour le carrières judiciaires.

Mes matières en TD de L3 au S5, c'était procédure civile et pénale et au S6 c'est libertés publiques et contrat spéciaux.

Comme je ne sais pas ce que je veux faire, je pensais que ces deux masters restaient tout de même "généraux" par rapport aux recherches que j'ai pu faire. Je suis dans l'erreur ?

Comme je suis perdue, je ne veux pas faire de choix trop spécialisé, je pensais que faire le choix d'un de ses masters, étaient une voie "sure" pour pouvoir me spécialiser en m2 quand j'aurais fait mon choix !

C'est pour ça, que je me pose la question de savoir si faire carrières judiciaires vu que les

matières me plaisent plus, me permettra de postuler pour "n'importe quel" m2 est d'avoir des chances d'être acceptée.

Avez- vous un avis sur la question pour pouvoir m'aider ?

Sinon l'ambiance et la ville de Rennes pour les étudiants c'est plutôt sympa, non ?

Merci, pour les futures réponses !

Par **Yn**, le **20/04/2011** à **16:21**

Chez nous, le cursus est construit légèrement différemment : dès la L3, tu choisis une "pré-spécialisation", entre droit public / droit privé / droit des affaires / science-po.

En L3 - Droit privé, mes majeures étaient régimes des obligations + droit des biens (S5) / contrats spé + procédure civile (S6).

En M1, les majeures sont quasiment imposées, voire d'office. Pour les mineures, tu as des matières qui sont plus à dominante pénale que civiliste pour compléter ton parcours. En résumé, il y a un véritable choix de matière à faire qui est déterminant pour ce que tu souhaites faire en M2 d'autant que les choix opérés en L3 sont déjà assez orientés.

Pour l'instant, tu as un profil plutôt pénaliste, mais rien ne t'interdit de t'inscrire en M1 DPG du moment que tu obtiens ta L3.

Sinon, oui Rennes est l'une des villes étudiantes par excellence avec sa rue de la soif, sa population très jeune, l'ambiance qui va avec et la pluie (quoi que qu'il fait quand même plus

beau qu'à Brest ).wink.

Par **Ach**, le **20/04/2011** à **16:53**

En même temps, ce n'est pas difficile d'avoir un meilleur temps qu'à Brest ^^

Merci pour tes réponses !

Je pense que je vais faire le choix de carrières judiciaires parce que c'est vrai que les matières fonda m'intéressent définitivement plus plus!

Je ne sais pas si tu as regardé le lien que j'ai joint à mon autre post, mais j'ai un doute : il propose vraiment toutes ses matières sans TD ?

C'est surtout pour ça que je fais le choix de ce master, parce que le choix est grand !

Et aussi parce que je suis intéressée par la propriété intellectuelle, et malgré quelques formations proposés notamment à Aix en Provence en la matière, on ne peut pas se spécialiser dès le m1 et comme je ne suis pas certaine que ça pourrait me plaire, j'aimerais

appréhender la matière avant !

Bref, il la propose au second semestre du master carrières judiciaires, je pourrais donc savoir si je suis intéressée. Pour postuler, pour un m2 propriété intellectuelle je pourrais avancer l'argument que j'ai déjà "étudié" la matière. Et faire ce master, me permet aussi de rester général pour peut être passer des concours !

Comme tu peux le voir, je galère pour mon orientation malgré les rdv chez le conseiller d'orientation, et les multiples recherches ! ^^

En tout cas, merci d'avoir pris le temps de me répondre!

Je désespérais de voir 65 visualisations mais aucunes réponses!!

Par **Yn**, le **20/04/2011 à 18:59**

Toutes les matières proposées sont enseignées dans l'intégralité des M1 à Rennes. Je dirai au pif que 75% de ces matières peuvent potentiellement être assorties de TD selon le master et le choix de l'étudiant.

La propriété industrielle comme littéraire et artistique ne sont pas assorties de TD, elles sont dispensées au S7 et S8.

Par **Oh-Oh**, le **31/03/2013 à 13:09**

Bonjour ,je suis en deuxième année de droit et ce master m'intéresse aussi . il s'obtient sur dossier , la sélection est-elle vraiment difficile à passer ? :S

Merci.

Par **Ach**, le **31/03/2013 à 13:33**

Bonjour, j'ai posté cette discussion en 2011, j'ai depuis effectué le Master 1 Carrières judiciaires à Rennes et je suis en Master 2 à Bordeaux.

La sélection pour le M1 n'est pas sur dossier, sauf erreur je me suis simplement inscrite au M1...

Pour ce que je sais, le M2 Carrières Judiciaires (Parcours CRFPA) accueille environ 60-80 élèves et privilégie les Rennais. La sélection pour le M2 ne m'est pas apparue insurmontable, même avec un dossier moyen, tu as tes chances, tout dépendra de la motivation qui pourra se retrouver à travers ta lettre de motivation et de stages éventuels. En revanche, pour ce M2, je n'ai pas eu de bons retours : beaucoup de cours annulés et une formation plutôt "light". Mais rien n'empêche de faire ce Master 1 et ensuite de faire un Master 2 ailleurs (ce que j'ai fait, sans obstacles particuliers)

J'espère avoir répondu à tes questions !

Par **Camilouz**, le 11/04/2013 à 10:31

Bonjour 'Ach',

Je me permets de poster ici car je suis dans la même situation que toi par le passé : en L3 (à Rennes pour ma part), et aucune idée de ce que je veux faire ! J'ai parlé brièvement avec une autre étudiante de L3, qui m'a dit que le master carrières judiciaires à Rennes n'était pas très bon, est-ce vrai pour le M1 aussi selon toi (puisque tu as déjà parlé du M2) ?

Et si je puis me permettre, que fais-tu aujourd'hui ? Et tu n'as pas eu trop de mal à t'inscrire en M2 après ce choix ?

Merci d'avance !

Par **Ach**, le 11/04/2013 à 12:52

Je t'ai répondu plus concrètement par mail :-)

Le M1 Carrières Judiciaires de Rennes ne m'est pas apparu "mauvais". Mais le M2 CRFPA est plus que déconseillé et se résume à "faire un Master 2 pour avoir un master 2".

Je suis actuellement en M2 en Propriété intellectuelle à Bordeaux.

Pour les inscriptions en M2, sur les six Master 2 auxquels j'ai postulé, j'ai été accepté dans 5.

Après c'est une question de stratégie pour les Master 2. Si tu n'as aucune idée de ce que tu veux faire, le mieux est de choisir un M1-M2 en droit privé dans la même fac par exemple.

Si tu as des matières qui te plaisent (comme la PI pour moi), tu peux faire un M1 en droit privé pour te laisser le temps de la réflexion, en faisant le choix d'un M1 qui propose les matières qui t'intéresse avec ou sans TD (celui de Rennes proposait PLA et PI c'est pour ça que je l'ai pris), et ensuite postuler dans un M2 Spécialisé.

En espérant t'avoir aidée!

Bonne journée

Par **Maouille**, le 10/02/2015 à 08:27

Bonjour, je suis actuellement en 3ème année et le master 1 carrières judiciaires de Rennes m'intéresse beaucoup car je souhaite faire huissier de justice.

Je souhaiterais savoir si ce master est intéressant et s'il ne ferme pas trop de porte ?

Et ici je m'adresse à Ash particulièrement (si tu es toujours sur le forum), car ton parcours m'intéresse car il y a des chances que je face mon master 2 à bordeaux, mais je me demande si ce n'est pas trop difficile d'être accepté en master 2 à bordeaux quand tu as fait ton master 1 à Rennes ? Quelles étaient tes notes en master 1 par exemple ?

Merci d'avance

Par **Ach**, le 18/02/2015 à 12:14

Bonjour,

Le Master 1 Carrières judiciaires de Rennes assure une formation complète, au rythme soutenu (je me souviens de beaucoup de travail condensé en peu de temps notamment pour les périodes de révisions). Ce n'est pas le M1 Carrières judiciaires qu'il ne faut pas choisir à Rennes, mais le M2 CRFPA.

Ce M1 ne ferme pas de porte notamment parce qu'il est généraliste et son "plus" ce sont les matières en option (je pense à la propriété industrielle et la propriété littéraire et artistique qui personnellement m'ont permis de me spécialiser). La ville d'origine n'a pas d'impact pour les responsables de Master 2 qui te recrute. Tu es sélectionné sur 1. tes résultats 2. ton projet professionnel et la cohérence avec le choix des matières en m1 + les stages effectués 3. ta motivation (stages non obligatoires effectués, lettre de motivation ...). Par exemple, j'ai effectué mon Master 2 spécialisé en Propriété intellectuelle à Bordeaux alors que j'étais en M1 à Rennes. Par la suite, j'ai effectué un 2ème Master 2 à Lyon, alors que j'avais déjà obtenu le Master 2 à Bordeaux. La ville dont tu es originaire n'a pas d'incidence. Il n'est pas exclu que comme les places sont limitées, les étudiants de la ville du Master soient privilégiés. Pourtant, dans mes 2 anciennes promos de Master 2, il n'y avait pas que des bordelais ou des lyonnais: au contraire! J'ai obtenu ma licence avec une moyenne de 12.2. Mon M1 : 13.2. Si tu as d'autres questions, n'hésites pas ! Bonne journée !

Par **Clocl14**, le **25/02/2016** à **17:09**

Bonjour, je souhaite faire un master droit privé général pour suite intégrer un master 2 carrière judiciaire afin de devenir huissier de justice ! Je voulais savoir si le master 1 droit privé général à Rennes est bien et surtout si il n'est pas trop difficile pour essayer d'avoir les meilleures notes ... J'hésite entre la fac de aix en Provence, Bordeaux ou Rennes pouvez vous me conseiller svp ! Merci d'avance :)

Par **Clocl14**, le **25/02/2016** à **17:33**

Bonjour, je souhaite faire un master droit privé général pour suite intégrer un master 2 carrière judiciaire afin de devenir huissier de justice ! Je voulais savoir si le master 1 droit privé général à Rennes est bien et surtout si il n'est pas trop difficile pour essayer d'avoir les meilleures notes ... J'hésite entre la fac de aix en Provence, Bordeaux ou Rennes pouvez vous me conseiller svp ! Merci d'avance :)